

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°2011/03

Objet : Affectation des reports et du résultat budgétaires 2010

L'an deux mille onze, le sept février, à 15h00, le comité syndical du syndicat mixte d'Aménagement et de développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire dans les locaux de la Mairie de Savines le Lac, sous la présidence de Monsieur Victor BERENGUEL, Président.

Séance du 7 février 2011

Date de convocation :
Le 24 janvier 2011

NOMBRE DE MEMBRES :

Effectif statutaire : 21

En exercice : 21

Suffrages exprimés : 11
11 voix pour

Auxiliaire Secrétaire de
séance :
M. Christophe PIANA

Etaient Présents :

M. Victor BERENGUEL (Président), **Mme Catherine SAUMONT** (Vice Présidente), **M. Marc ZANETTO** (Rapporteur du budget), **M. Marc AUDIER** (Conseiller syndical suppléant Mme Chantal EYMEOD), **M. Michel BAUDRY** (conseiller syndical suppléant M. Jean Pierre GANDOIS), **M. Jean BERNARD** (Conseiller syndical), **M. Frédéric ARNOUX** (Conseiller syndical suppléant Mme Valérie ROSSI), **Mme Valérie GRECARD** (Conseiller syndical), **M. Jean Claude FERMIER** (Conseiller syndical), **M. Claude VINCENT** (Conseiller Syndical), **M. Richard SIRI** (Conseiller syndical)

Etaient représentés :

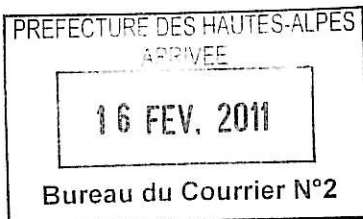
Mme EYMEOD par M. Marc AUDIER, M. Jean Pierre GANDOIS par M. Michel BAUDRY, Mme Valérie ROSSI par M. Frédéric ARNOUX

Etaient invités :

M. Emmanuel BRIANT (CDT 05), M. Jean Louis MICHEL (Président de la CCUSP), M. Philippe WEYNACHTER (Receveur Principal d'Embrun Savines-le-Lac), M. TAVAN (Président de la fédération départementale des Syndicats d'irriguant 05), M. Patrice CEA (CG 05), M. BONARDI (Adjoint au Maire de Crots), M. LELONG (Président du Comité de Promotion de Serre-Ponçon)

Etaient excusés :

Mme Carole COUDERC, Mme Christine MAXIMIN, M. ALLARD LATOUR, M. DIDIER, M. Jean Michel ARNAUD, M. Jean Claude CATALA, Mme ESTACHY, M. Joël BONNAFOUX, M. Marcel CANNAT, M. Gérard FROMM, M. Christian GRAGLIA, M. Raymond MARIGNE, Mme Henriette MARTINEZ, M. Joël GIRAUD, Mme Stéphanie LAMOUROUX

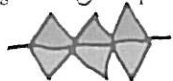


Exposé des motifs :

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice **2010**

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement **2010**

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :



	RESULTAT CA 2009	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2010	RESTES A REALISER 2010	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
				Dépenses		
INVEST	210 141,03 €		-455 182,93 €	998 370,65 €	222 899,14 €	-22 142,76 €
				1 221 269,79 €		
FONCT	117 608,11 €	0,00 €	44 471,14 €	Recettes		162 079,25 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12 /2010	162 079,25 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	22 142,76 €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	0,00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	139 936,49 €
Total affecté au c/ 1068 :	22 142,76 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12 /2010 Déficit à reporter (ligne 002)	0,00 €

Ainsi fait, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Président du S.M.A.D.E.S.E.P.,



Victor BERENGUEL